

R. F.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



BREVET
NATIONAL DE SECOURISTE

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu les procès-verbaux du Jury d'examen, en date du 5 mai 1973, déclarant que
M^{elle} BOUVIER, Jacqueline, née le 19 janvier 1954, a subi avec succès
les épreuves exigées des candidats au BREVET NATIONAL de SECOURISTE.

Délivre à M^{elle} BOUVIER, Jacqueline le présent brevet.

Fait à PARIS, le 29 JUIN 1973 19

Pour le Ministre de l'Intérieur :

Le Préfet de Police

308245